

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 42^e LÉGISLATURE, ONTARIO
70 ELIZABETH II, 2021

Projet de loi 261

(Chapitre 1 des Lois de l'Ontario de 2021)

Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

L'honorable P. Bethlenfalvy
Président du Conseil du Trésor

1 ^{re} lecture	9 mars 2021
2 ^e lecture	11 mars 2021
3 ^e lecture	11 mars 2021
Sanction royale	11 mars 2021



NOTE EXPLICATIVE

La note explicative, rédigée à titre de service aux lecteurs du projet de loi 261, ne fait pas partie de la loi. Le projet de loi 261 a été édicté et constitue maintenant le chapitre 1 des Lois de l'Ontario de 2021.

Projet de loi 261

2021

Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

Préambule

Il ressort des messages de l'honorable lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario, accompagnés du budget des dépenses et du budget supplémentaire des dépenses, que les sommes indiquées dans les annexes sont nécessaires aux fins énoncées dans la présente loi.

Pour ce motif, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Définitions

1 Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi.

«élément d'investissement hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash investment»)

«frais hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash expense»)

Crédits accordés

Dépenses de la fonction publique

2 (1) Pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, des sommes totalisant un maximum de 170 479 439 800 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre de frais hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses de la fonction publique, indiquées à l'annexe A de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Investissements de la fonction publique

(2) Pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, des sommes totalisant un maximum de 6 342 912 800 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre d'éléments d'investissement hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux investissements de la fonction publique dans des immobilisations, des prêts et autres éléments, indiqués à l'annexe B de la présente loi, auxquels il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée

(3) Pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, des sommes totalisant un maximum de 279 109 200 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée, indiquées à l'annexe C de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses de la fonction publique

3 Toute dépense figurant aux crédits et postes du budget des dépenses de la fonction publique peut être engagée ou comptabilisée par la Couronne par l'intermédiaire du ministère auquel a été confiée, pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2021, la responsabilité du programme ou de l'activité auquel s'applique cette dépense.

Abrogation

4 La présente loi est abrogée le 1^{er} avril 2022.

Abrogation de diverses lois

5 La *Loi de 2019 portant affectation anticipée de crédits pour 2020-2021* et la *Loi supplémentaire de 2020 portant affectation anticipée de crédits pour 2020-2021* sont abrogées.

Entrée en vigueur

6 La présente loi est réputée être entrée en vigueur le 1^{er} avril 2020.

Titre abrégé

7 Le titre abrégé de la présente loi est la *Loi de crédits de 2021*.

**CRÉDITS
ANNEXE A**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires autochtones	77 723 400	3 001 000	0	0	80 724 400
Affaires francophones	6 072 100	1 000	0	0	6 073 100
Affaires municipales et Logement	1 002 293 900	161 113 600	1 248 796 300	0	2 412 203 800
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	534 752 500	121 500 000	0	0	656 252 500
Bureau du Conseil des ministres	33 607 700	0	0	0	33 607 700
Bureau du lieutenant-gouverneur	1 903 500	0	0	0	1 903 500
Cabinet du Premier ministre	2 326 800	0	0	0	2 326 800
Collèges et Universités	6 658 584 300	263 721 900	0	0	6 922 306 200
Développement économique, Création d'emplois et Commerce	578 831 800	3 000	0	0	578 834 800
Éducation	28 171 843 700	1 561 999 900	674 800 000	0	30 408 643 600
Énergie, du Développement du Nord et des Mines	5 925 201 200	83 842 000	0	0	6 009 043 200
Environnement, de la Protection de la nature et Parcs	330 639 700	13 947 700	0	0	344 587 400
Finances	3 270 896 000	2 000	3 000 000 000	0	6 270 898 000
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture	1 228 731 800	101 684 800	0	0	1 330 416 600
Infrastructure	20 563 600	706 940 700	0	0	727 504 300
Procureur général	1 723 450 300	87 355 100	0	0	1 810 805 400
Richesses naturelles et Forêts	469 806 800	18 096 100	0	0	487 902 900
Santé	57 598 230 800	1 332 787 200	6 337 405 100	29 200 000	65 297 623 100
Secrétariat du Conseil du Trésor	2 747 434 100	145 516 700	7 382 490 600	0	10 275 441 400
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires	17 800 490 800	22 978 200	135 909 800	0	17 959 378 800
Services aux aînés et Accessibilité	58 231 900	3 000	99 600 000	0	157 834 900
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs	872 394 900	97 447 500	0	0	969 842 400
Soins de longue durée	4 626 793 300	1 000	254 832 500	0	4 881 626 800
Solliciteur général	2 975 757 600	130 896 400	25 182 900	0	3 131 836 900

Fonction publique	Budget des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Transports	1 314 486 000	4 460 619 400	1 712 700 000	626 000 000	8 113 805 400
Travail, Formation et Développement des compétences	1 590 391 900	17 624 000	0	0	1 608 015 900
Total	139 621 440 400	9 331 082 200	20 871 717 200	655 200 000	170 479 439 800

**CRÉDITS
ANNEXE B**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires autochtones	1 000	0	0	0	1 000
Affaires francophones	1 000	0	0	0	1 000
Affaires municipales et Logement	792 800	0	0	0	792 800
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	5 001 000	0	0	0	5 001 000
Bureau du Conseil des ministres	0	0	0	0	0
Bureau du lieutenant-gouverneur	0	0	0	0	0
Cabinet du Premier ministre	0	0	0	0	0
Collèges et Universités	395 101 000	1 000	0	0	395 102 000
Développement économique, Création d'emplois et Commerce	50 001 000	2 000	0	0	50 003 000
Éducation	1 487 800	2 430 500	0	0	3 918 300
Énergie, du Développement du Nord et des Mines	495 054 000	529 832 900	0	0	1 024 886 900
Environnement, de la Protection de la nature et Parcs	1 000	33 139 500	0	0	33 140 500
Finances	20 651 000	2 000	0	0	20 653 000
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture	1 000	39 277 000	0	0	39 278 000
Infrastructure	2 000	1 000	0	0	3 000
Procureur général	9 000	371 901 200	0	0	371 910 200
Richesses naturelles et Forêts	4 875 500	49 863 700	0	500 000 000	554 739 200
Santé	62 089 000	29 284 900	768 900 000	0	860 273 900
Secrétariat du Conseil du Trésor	1 000	2 000	0	0	3 000
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires	43 710 000	22 807 400	0	0	66 517 400
Services aux aînés et Accessibilité	1 000	2 000	0	0	3 000
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs	26 153 000	400 050 300	0	0	426 203 300
Soins de longue durée	20 431 000	0	0	0	20 431 000
Solliciteur général	6 021 000	143 119 000	0	0	149 140 000
Transports	6 000	2 008 402 300	0	310 000 000	2 318 408 300
Travail, Formation et Développement des compétences	2 001 000	502 000	0	0	2 503 000
Total	1 133 392 100	3 630 620 700	768 900 000	810 000 000	6 342 912 800

**CRÉDITS
ANNEXE C**

Bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée	Budget des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Bureau de l'Assemblée législative	189 264 000	0	0	0	189 264 000
Bureau de la vérificatrice générale	25 561 700	0	0	0	25 561 700
Bureau du directeur général des élections	33 814 900	0	0	0	33 814 900
Ombudsman Ontario	30 468 600	0	0	0	30 468 600
Total	279 109 200	0	0	0	279 109 200